## REPUBLIQUE FRANÇAISE

Département HERAULT

## Délibération 2022/63

## EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL DE LA COMMUNE DE PERET Séance du 9 décembre 2022

Date de la convocation : 5/12/2022 Date d'affichage : 5/12/2022

Nombre de membres en exercice : 15 Nombre de membres présents : 7

Nombre de membres votants par procuration : 6

Nombre de membres ayant pris part à la délibération : 13

POUR: 13

CONTRE: 0

ABSTENTION: 0

## Objet de la délibération : VOTE DE CREDITS SUPPLEMENTAIRES - DM 2022-004

L'an deux mil vingt-deux et le neuf décembre à neuf heures, le Conseil Municipal de cette Commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, salle du conseil municipal, sous la présidence de Mme I. SILHOL.

Président: I.SILHOL

Présents: Bernadette DEL-ROX, Grégory GUIZIOU, Stéphanie JEUNET, Patrick LOUX, Pauline

SOULAIROL, Dominique ZARAGOZA

Absents votants par procuration: Magalie BILHAC, Éric BONAFE, Muriel HUGOL, Christine

NOHARET, Sébastien SILHOL, Christophe VIDAL, Absents excusés: Estelle BONNIOL, Bruno CASTES,

Quorum: 13/15

Madame Stéphanie JEUNET est élue secrétaire.

Le Maire expose au le conseil municipal que les crédits ouverts aux articles ci-après du budget de l'exercice 2022, ayant été insuffisants, il est nécessaire de voter les crédits supplémentaires et/ou de procéder aux réajustements des comptes et d'approuver les décisions modificatives suivantes :

	Dépenses de fonctionnement			Recettes de fonctionne	ment
Article	Libellé	Montant	Article	Libellé	Montant
6811-042	Dotation amortissement	1 129.00	722 - 040	Immobilisation	5 000.00
023	Virement section investis	3 871.00			
	Dépenses - total	5 000.00		Recettes - total	5 000.00

Dépenses d'investissement			Recettes d'investissement		
Article	Libellé	Montant	Article	Libellé	Montant
2151-041	Réseaux de voirie	815 109.42	2313-041	Constructions	815 109.42
21538 - 040	Autres réseaux	1 600.00	021	Virement de la section de fonctionnement	3 871.00
2135-040	Installations grles	3 400.00	2804171- 040	Autre EPL bien mobilier	1 129.00
	Dépenses - total	820 109.42		Recettes - total	820 109.42

Le Maire invite le conseil municipal à voter ces crédits.

Le conseil municipal après en avoir délibéré, vote en dépenses les suppléments de crédits compensés par les plus-values de recettes indiquées ci-dessus.

Ainsi fait et délibéré les jours, mois et an que des la Le Maire, Isabelle SILHOL

Acte rendu exécutoire après dépôt e Préfecture Et publication de l'AR. 109/12/2022 Date de reception de l'AR. 109/12/2022 034-213401979-20221209-DE 2022 063-DE